



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES
DIRECTION DE LA GESTION DES VOIES NAVIGABLES
COMMISSION DE VISITE – GUICHET DE LA NAVIGATION
RUE CANAL DE L'OURTHE 9B1
4031 ANGLEUR - LIEGE
guichet.navigationsp.wallonie.be
+32(0)42.31.65.33

Demande du certificat de capacité professionnelle pour le transport national et international de marchandises par voie navigable, tel que visé à l'article 3, chiffre 2 de la directive du Conseil des Communautés européennes n°87/540/CEE

Dossier n° C

Je soussigné(e),

C1. Nom :

C2. Prénoms :

C3. Nationalité :

C4. Lieu de Naissance :

C5. Date de Naissance:

Domicile suivant carte identité :

C6. Rue et N° :

C7. Code postal:

C8. Commune:

C9. Pays :

Adresse de correspondance :

C10. Rue et N° :

C11. Code postal :

C12. Commune :

C13. Pays :

C14. Numéro de téléphone :



C16. Désire recevoir la correspondance en (marquer l'option choisie)

1. Néerlandais

2. Français

demande un certificat de capacité professionnelle pour le transport national et international de marchandises par voie navigable.

C17. **Ma capacité professionnelle ressort** (marquer ce qui est d'application) :

d'un certificat de fin d'études d'un établissement d'enseignement dispensant des cours de gestion et de navigation intérieure et agréé par le Ministre belge des Transports.

de la preuve d'une expérience pratique d'au moins trois ans consécutifs dans la gestion d'une entreprise de transport de marchandises par voie navigable comme propriétaire d'un bateau de navigation intérieure, chargé d'affaire ou détenteur d'une procuration.

Documents à joindre à la demande :

- 1) Une photocopie recto-verso de la carte d'identité pour les ressortissants belges ou une photocopie de la carte de séjour ou de l'attestation d'immatriculation pour les ressortissants d'un autre Etat membre de l'UE.
- 2) Une copie, selon le cas, du certificat de fin d'études ou de contrats de transport légalement conclus.

Date de la demande :

Signature du demandeur :